

9 janvier 2018

Solidaires ÉCOLOGIE

Pour une transition écologique
par les travailleur-euses



Notre Dame des Landes Zone d'Avenir et de Dialogue ?

SOMMAIRE

PAGE 2-3

DÉCRYPTAGE

1/ Caraïbes : l'enfer du décar !

PAGE 4-7

CLIMAT SOCIAL

1/ Glyphosate : l'interdiction
encore différée !

Contribution de Sud

Recherche KPST

2/ Fukushima, 6 ans après la
catastrophe

3/ Bure : répression
inversement proportionnelle à
la crédibilité du projet

PAGE 8-9

REGLEMENTATION

Ordures ménagères en IDF :
le plan B'OM pour changer de
logique

PAGE 10-11

BRÈVES/CULTURE

NUMÉRIQUE 7 - Janvier 2018 - le bulletin de la commission écologie

Après la sortie du rapport des médiateurs sur le projet d'aéroport, beaucoup de média n'ont retenu qu'un seul sujet : l'évacuation de la ZAD.

C'est oublier l'élément essentiel du rapport, la démonstration de la faisabilité de la rénovation de l'aéroport actuel alors même que les tenants du projet de transfert vers Notre Dame des Landes se sont efforcés toutes ces années à démontrer le contraire avec des chiffres contestables qui ont permis la déclaration d'utilité publique en 2007.

A cette heure, le gouvernement n'a pas encore fait savoir sa décision. Ce qui est certain, c'est que l'évacuation serait à l'ordre du jour s'il décidait contre toute attente de construire le nouvel aéroport. Evacuation des paysan-ne-s, habitant-es anciens et nouveaux, toute la biodiversité et les milliers de soutiens qui viendraient grossir la résistance.

Si le gouvernement opte pour la rénovation de l'aéroport de Nantes-Atlantique, alors une nouvelle page s'ouvre pour la ZAD qui pourrait s'intituler Zone d'Avenir et de Dialogue.

La coordination des organisations opposées au projet, dans toute leur diversité, prépare de longue date cette échéance.

Il s'agit de prendre en compte les 70 lieux de vie qui se sont installés depuis toutes ces années de luttes : 270 hectares de terres occupées et cultivées durablement, que ce soit en maraichage, apiculture, céréales ou élevage, la menuiserie, les deux boulangeries ou la conserverie. Il existe aussi un journal hebdomadaire, une bibliothèque, un studio hip-hop, une radio, des cours de danse ou d'escalade, un atelier-garage, etc. Une vie diverse avec des projets sociaux et une autonomie qui se construit au quotidien.

La richesse des échanges préparatoires a abouti à une déclaration commune en six points qui dans son préambule indique :

« Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant-e-s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage ».

Voir le texte complet ici : <https://zad.nantes.org/IMG/pdf/6preambule-03-2.pdf>

Sans attendre et quelle que soit la décision du gouvernement, une nouvelle convergence sur la ZAD s'organise le 10 février pour poser les prochains jalons de l'avenir de la ZAD de Notre Dame des Landes.

Union
syndicale
Solidaires

Union syndicale Solidaires
31 rue de La Grange aux Herbes
75010 Paris
www.solidaires.org
contact@solidaires.org

Solidaires ÉCOLOGIE

Pour une transition écologique
par les travailleur-euses



SOMMAIRE

PAGE 2-3

DÉCRYPTAGE

1/ Caraïbes : l'enfer du décor !

PAGE 4-7

CLIMAT SOCIAL

1/ Glyphosate : l'interdiction encore différée !

Contribution de Sud

Recherche EPST

2/ Fukushima, 6 ans après la catastrophe

3/ Bure : répression

inversement proportionnelle à la crédibilité du projet

PAGE 8-9

REGLEMENTATION

Ordures ménagères en IDF : le plan B'OM pour changer de logique

PAGE 10-11

BRÈVES/CULTURE

Notre Dame des Landes Zone d'Avenir et de Dialogue ?

Après la sortie du rapport des médiateurs sur le projet d'aéroport, beaucoup de média n'ont retenu qu'un seul sujet : l'évacuation de la ZAD.

C'est oublier l'élément essentiel du rapport, la démonstration de la faisabilité de la rénovation de l'aéroport actuel alors même que les tenants du projet de transfert vers Notre Dame des Landes se sont efforcés toutes ces années à démontrer le contraire avec des chiffres contestables qui ont permis la déclaration d'utilité publique en 2007.

A cette heure, le gouvernement n'a pas encore fait savoir sa décision. Ce qui est certain, c'est que l'évacuation serait à l'ordre du jour s'il décidait contre toute attente de construire le nouvel aéroport. Evacuation des paysan-nes, habitant-es anciens et nouveaux, toute la biodiversité et les milliers de soutiens qui viendraient grossir la résistance.

Si le gouvernement opte pour la rénovation de l'aéroport de Nantes-Atlantique, alors une nouvelle page s'ouvre pour la ZAD qui pourrait s'intituler Zone d'Avenir et de Dialogue.

La coordination des organisations opposées au projet, dans toute leur diversité, prépare de longue date cette échéance.

Il s'agit de prendre en compte les 70 lieux de vie qui se sont installés depuis toutes ces années de luttes : 270 hectares de terres occupées et cultivées durablement, que ce soit en maraîchage, apiculture, céréales ou élevage, la meunerie, les deux boulangeries ou la conserverie. Il existe aussi un journal hebdomadaire, une bibliothèque, un studio hip-hop, une radio, des cours de danse ou d'escalade, un atelier-garage, etc. Une vie diverse avec des projets sociaux et une autonomie qui se construit au quotidien.

La richesse des échanges préparatoires a abouti à une déclaration commune en six points qui dans son préambule indique :

« Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant-e-s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage ».

Voir le texte complet ici : <https://zad.nadir.org/IMG/pdf/6pointszad-a3-2.pdf>

Sans attendre et quelle que soit la décision du gouvernement, une nouvelle convergence sur la ZAD s'organise le 10 février pour poser les prochains jalons de l'avenir de la ZAD de Notre Dame des Landes.

